



**Faits saillants -Séance ordinaire (20h00) et séance extraordinaire (22h50) du 6 juillet 2010**

**Administration générale et financière :**

Le Conseil a procédé à un tirage d'une paire de billets pour les bénévoles qui ont œuvré aux préparatifs et à la tenue des activités de la Fête nationale, billets pour le souper du samedi, 10 juillet 2010 lors de la 130<sup>e</sup> édition de l'Exposition agricole de Calixa-Lavallée ayant cours les 9, 10 et 11 juillet prochains. Le sort a désigné monsieur Michel Marchessault, lequel n'était pas disponible pour en bénéficier; la Municipalité a pu remettre les billets à un autre bénévole, soit à monsieur Émile Lanoix. Le Conseil a délégué au même évènement pour représenter la Municipalité, madame la Conseillère, Martine Lizotte.

Les comptes payés et à payer présentés le 6 juillet 2010 sont au montant total de 62 272,47 \$.

Le Conseil a entériné l'embauche de personnel temporaire (été 2010): monsieur Darren Cano aux titres d'adjoint à l'inspecteur en urbanisme et de préposé au service de vidange des fosses septiques et madame Amélie Rodrigue à titre de préposée à l'entretien paysager, lesquels ont commencé leurs fonctions en juin 2010.

Le Conseil a autorisé des dépenses estimées à 60 \$ pour l'achat de peinture pour les travaux de lignage du stationnement au Centre communautaire et administratif, lesquels travaux seront effectués par le service des travaux publics dans les prochains jours.

**Sécurité publique et civile :**

Le Conseil a embauché un nouveau pompier à temps partiel, monsieur Frédérick Héroux. Aucune dépense n'a été présentée pour autorisation.

**Transport – Voirie municipale :**

Le Conseil a autorisé des dépenses estimées à 390 \$ pour l'achat de géotextile.

**Hygiène du milieu :**

Le Conseil a adjugé un contrat de 4 ans, au plus bas soumissionnaire conforme (6 entrepreneurs ont répondu à l'appel d'offres), Sany Protex inc, pour le prix unitaire du service par fosse, taxes applicables en sus, soit 147,00\$/fosse en 2010 et 2011 et 154,35 \$/fosse en 2012 et 2013.

**Réglementation et avis de motion :**

Aucune signature des personnes habiles à voter (PHV) n'a été enregistrée au Registre du 30 juin dernier concernant le règlement de modification n° 2009-002-1 concernant le Zonage. Un avis de motion a été donné pour le règlement n° 2010-07 qui a pour objet d'imposer le tarif pour le service de vidange pour l'année 2010, lequel tarif est composé de la moitié du tarif, taxes applicables nettes en sus et des frais d'administration qui sont la rémunération du préposé municipal audit service, à l'ensemble des propriétaires de résidences isolées du territoire municipal. Un avis de motion a également été donné pour le règlement n° 2010-08 qui a pour objet de soumettre les feux et les feux d'artifices à une réglementation uniforme et bien définie. Ce dernier est à l'étude du Conseil avec le concours du directeur du service incendie afin que le tout soit compatible avec le règlement de nuisances et amendements de la Municipalité.

**Santé et bien-être :**

Le Conseil formera un Comité dans le projet de la Politique familiale et de Municipalité Amie des Aînés. C'est madame la Conseillère, Danielle Lajeunesse qui est la Responsable des questions familiales (RQF) pour la Municipalité.

**Urbanisme :**

Le Conseil a accordé un projet particulier de construction, modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le lot 66-P, au 1038, rue du Rivage. Le projet d'enseigne pour le projet domiciliaire a été rejeté par le Conseil suite à la recommandation défavorable du CCU.

**Promotion et développement (Tourisme et embellissement)**

L'entente avec un propriétaire concernant l'un des panneaux de bienvenue dans la Municipalité et se terminant le 16 octobre 2010 ne sera pas renouvelée. Les dispositions seront prises au cours des prochaines semaines afin de relocaliser ce panneau.

**Loisirs récréatifs, sportifs et communautaires :**

Le sujet du projet du Pavillon des loisirs a été reporté. Une résolution du Conseil sera envoyée à la Commission scolaire des Patriotes afin que soient coupés des arbres dangereux sur leur propriété.

**Maison de la Culture :**

Le Conseil a autorisé des dépenses estimées à 5 175 \$ pour les activités de juillet à la Maison de la Culture.

**Prochaine séance :**

Le mardi 3 août 2010 est la date de la prochaine séance ordinaire mensuelle, à compter de 20h00. Bienvenue à tous !

**Séance extraordinaire du 6 juillet 2010 :**

Le Conseil s'est réuni immédiatement après la levée à 22h15, de la séance ordinaire pour discuter de sujets, l'un retiré et l'autre reporté de l'ordre du jour de ladite séance ordinaire. Le Conseil ayant fait consensus a renoncé à l'avis de convocation et a tenu une séance extraordinaire à compter de 22h50 par laquelle les décisions suivantes ont été prises :

Sur la recommandation du Comité de sélection, le Conseil a rejeté par résolution, les soumissions pour les services professionnels pour l'agrandissement de la caserne et de l'ajout du garage municipal. Le Conseil a adopté une seconde résolution afin de retourner en appel de soumissions pour services professionnels d'architecture et d'ingénierie pour le même projet et ce, auprès de 5 architectes (Daniel Cournoyer (Sorel), Jacques Monty (Chambly), Michelle Décary (Sainte-Julie), plus 2 autres de la liste de l'ordre des architectes du Québec en Montérégie (Georges Carazzato (Saint-Jean-sur-Richelieu) et André Duclos (Saint-Hyacinthe).

Le Conseil a adopté une résolution donnant le mandat de révision des plans et devis en vue de retourner en appel d'offres pour le projet du Pavillon des loisirs à l'architecte Hubert Chamberland et ce, pour le montant estimé de 9 500 \$ plus les taxes applicables.